

La Reconquête des friches industrielles dans le Nord- Pas-de-Calais

Dominique Mons

samen-
vatting
p. 160

Le 27 juillet 2012 marque l'ouverture des Jeux olympiques de Londres. Le cinéaste Danny Boyle fait surgir sur la scène du grand stade les avatars de la révolution industrielle : foule innombrable de travailleurs, extraction de matériaux des entrailles de la terre qui bouleverse l'ancien ordre rural, élévation de vastes usines et entrepôts dominés par des cheminées gigantesques, prolifération d'un habitat en nappe ne répondant plus aux critères de l'art urbain, monde vivant et sombre dominé par la loi de la production industrielle. C'est l'éclosion du monde industriel qui depuis 200 ans marque profondément nos paysages et notre organisation territoriale en particulier dans toute l'Europe du Nord-Ouest.

Le Nord-Pas-de-Calais, territoire de l'industrie

Le Nord-Pas-de-Calais fait partie intégrante de cette mouvance de la révolution industrielle. Si l'on parle de strates successives d'organisation du territoire, la strate industrielle a été décisive dans l'originalité et l'identité de sa structure territoriale. Réseaux d'organisation territoriale, morphologies urbaines et typologies architecturales sont en rapport direct avec l'évolution des outils et techniques industriels et forment le paysage ambiant de toute la région. La diversification industrielle implique des localisations et des unités de mesure spatiale très variées. Avant même de parler de bâtiments de production, il faut parler de l'échelle des phénomènes, car au moment de la déprise les critères de reconquête et de réutilisation ou d'éradication seront en rapport avec l'étendue des friches. On peut distinguer trois ensembles, trois piliers correspondant à des types

d'industries et à leur pertinence à fonder un territoire à forte identité. L'industrie textile est la plus ancienne. Elle trouve ses sources dans les villes drapantes du Moyen-Âge présentes en réseau dans tout le bassin anglo-flamand et qui faisaient participer la campagne environnante à la production textile. Au travail à façon distribué chez les manouvriers par les fabricants-commerçants, vont se substituer des ateliers puis de grands vaisseaux industriels et leur cortège d'habitat ouvrier et bourgeois, véritable fondement de la ville industrielle. Dans les villes anciennes, souvent closes de remparts, les usines vont se loger au gré des opportunités foncières, à l'intérieur des îlots constitués de longue date et quelquefois dans le bâti existant, comme cet hôtel particulier du Vieux Lille dans lequel se loge une filature de lin. On assiste à une densification à outrance souvent peu visible de la rue qui conserve son alignement de maisons de ville et ses commerces. Les bourgs et les faubourgs se transforment sans limite formelle. C'est là que le caractère industriel est le plus marqué : le faubourg Saint-Pierre à Calais est complètement dévolu à l'industrie de la dentelle. Roubaix se développe jusqu'en 1863 sans plan d'urbanisme par multiplication des grands domaines textiles qui réunissent l'usine, la maison patronale et de commerce, tandis que l'habitat ouvrier en courées résulte de la densification des propriétés de la petite bourgeoisie dans



leur environnement immédiat. On peut dire que la monoactivité textile a engendré un type de ville très particulier qui ne sera pas sans poser de problème lors du changement d'usage.

L'extraction minière dans la partie française du filon charbonnier nord-européen donne naissance au bassin minier du Nord-Pas-de-Calais : sur 120 km d'est en ouest, de la fin du XVIII^e siècle au dernier tiers du XX^e siècle, l'extraction charbonnière va transformer ce qui était une vaste plaine ouverte en un conglomérat industriel et en une nébuleuse urbaine où les polarités sont difficiles à cerner. Les villes traditionnelles comme Valenciennes, Douai, Béthune, sont supplantées par les nouvelles agglomérations en lien direct avec la mine, comme Lens-Liévin, Hénin-Beaumont-Carvin ou Denain-Anzin. L'habitat en coron ou en cités-jardins investit l'espace agricole à proximité des puits de mines, sans tenir compte des limites communales, et les nouvelles infrastructures en lien avec la nouvelle économie (canaux, voies ferrées) coupent sans vergogne les voiries traditionnelles. Les centrales thermiques se multiplient et avec elles la sidérurgie implante ses hauts fourneaux à proximité des voies d'eau. Cette organisation très prégnante sur l'ensemble du bassin minier se retrouve dans certaines vallées où l'eau joue un rôle moteur tant comme source d'énergie que comme moyen de communication : métallurgie et verreries de la Sambre, de l'Escaut, de la Meuse..., papeteries de l'Aa.



À ces linéaires d'usines et de concentrations humaines s'ajoutent des lieux industriels plus ponctuels localisés dans un monde rural dominant : sucreries, fabriques de chicorée, brasseries, conserveries, silos, qui font signe dans un paysage à dominante agreste.

Dans la deuxième partie du xx^e siècle, la sidérurgie sur l'eau réorganise le littoral, à Boulogne et surtout Dunkerque où en 1975 la surface du port industriel équivaut à dix fois la ville centre.

Ainsi, tant que dura la croissance, le territoire régional s'est façonné en grande partie par les productions industrielles. Un paysage particulier est apparu selon les types d'industries et leur localisation. L'effondrement de ce type d'économie à la fin des Trente Glorieuses n'en a été que plus traumatisant pour l'ensemble de la région. Quelques nouvelles implantations industrielles avaient pour un temps devancé la crise : devant la fermeture annoncée des Houillères, l'industrie automobile, avec l'aide de l'État, s'est taillé un habit neuf dans les décombres des sites miniers. Puis Toyota est arrivé à Valenciennes, non pas sur les friches de Denain ou Anzin, mais sur les meilleures terres agricoles, en conquête plutôt qu'en reconquête. La centrale nucléaire de Gravelines sur le littoral a supplanté les centrales thermiques de Violaines ou Drocourt, contraintes à la fermeture et au démantèlement. Dans des villes textiles comme Roubaix et Tourcoing, le passage de la production textile à la vente par correspondance a permis l'introduction de nouveaux métiers de commerce, de gestion, d'imprimerie, de design en relation avec l'édition de catalogues de vente avant le passage à l'@commerce. Et ce sont les anciennes usines textiles qui souvent servent d'entrepôts et d'espaces de vente.

Crise et reconquête

Néanmoins, les chiffres tombent au début des années 80 : sur les 20000 hectares de friches industrielles recensés en France, 10000 le sont dans la région du Nord-Pas-de-Calais. « Bonjour tristesse », c'est le titre d'un article de la très officielle revue *Diagonal* en mai 1983, faisant état des friches industrielles du Nord, en formation continue. Le premier réflexe est de supprimer les stigmates de l'industrie moribonde, de faire place nette et préverdier comme on disait alors pour valoriser le foncier libéré (mais souvent pollué).

Mais parallèlement à cette tentative de négation de l'histoire récente, l'invention d'un nouveau regard sur la mémoire des lieux se diffuse à travers toute l'Europe industrielle. La Communauté économique européenne s'interroge sur les modalités d'une reconquête des villes dans les régions européennes de vieille industrie. Le réseau des régions de tradition industrielle (le RETI) se met en place pour un échange d'expériences :

il faut rompre avec l'image négative, travailler sur l'héritage et mettre en place de nouveaux modèles pour accéder à une nouvelle culture urbaine prenant en considération la ville industrielle. Les années 80 sont aussi un grand moment de sensibilisation et de découverte de l'archéologie industrielle et du patrimoine s'y référant. Dorénavant, on considérera les friches comme des jachères, c'est-à-dire des lieux ou édifices que l'on peut remettre en fertilité après une pause dans l'utilisation.

L'exemple de l'IBA Emscher Park dans la Ruhr allemande va être très stimulant à cet égard, puisque l'association respect du patrimoine et innovation y est au cœur de tous les projets. Le colloque du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais en décembre 1993 sur « Deux régions en mutation » (Rhénanie du Nord-Westphalie et Région Nord-Pas-de-Calais) permet la comparaison d'exemples de requalification des friches minières, tant au niveau de la restauration du paysage que de l'utilisation des bâtiments en place.

Les associations de défense de la mémoire ouvrière, dans le bassin minier notamment mais aussi dans les villes textiles, de la sidérurgie ou dans les espaces portuaires, permettent la mise en valeur des anciens réseaux de sociabilité par le biais de l'habitat et des lieux de rencontre et de loisirs particuliers à la structure urbaine industrielle et à son cadre de vie. Les opportunités économiques ou les politiques militantes s'emparent alors de cette culture révélée comme base de leurs interventions dans l'aménagement.

Très tôt, dans cette Europe industrielle en pleine déliquescence, « l'esprit des friches » a fasciné les créateurs. On est passé insensiblement de la friche industrielle à la friche culturelle, lieu d'expérimentation, de transgression et de liberté. Face à l'inadaptation des établissements traditionnels de la culture, les friches industrielles se sont révélées aptes à l'expression artistique contemporaine en apportant des espaces souples et modulables, une esthétique anticonformiste où tout semble possible. La mise en culture des friches industrielles par le biais de squats d'artistes volontiers « défricheurs » a eu un impact considérable sur la transformation de l'image des quartiers industriels péri-centraux et les institutionnalisations progressives de ces lieux révélés en fabriques culturelles sont témoins d'une mutation durable de la destination des friches et de leur insertion dans le processus de régénération urbaine de la ville industrielle.

La « ville renouvelée »

Une autre prise de conscience intervient en faveur de la reconquête des friches dès les années 90 : la civilisation occidentale postindustrielle est marquée par le phénomène de « shrinking cities » ou resserrement



L'Union, friche Vanoutryve

urbain ; malgré l'étalement des agglomérations, les villes ont tendance à se stabiliser en nombre de population. On se rend compte de la surconsommation des espaces périphériques et du coût en infrastructure que cela génère. Pendant ce temps, le tissu urbain délaissé des villes de l'industrie se détériore et crée des poches de paupérisation et d'obsolescence ; la ville, en perdant l'industrie, perd son sens. Naissent alors des prises de position en faveur d'une régénération urbaine et d'une récupération des espaces et du bâti, en Grande-Bretagne d'abord, puis dans toute l'Europe. En France, c'est dans la métropole lilloise que sont apparus le terme de « ville renouvelée » et l'argumentaire qui le supporte. François-Xavier Roussel pilote la mission de définition du concept à la demande de la communauté urbaine de Lille-Métropole, de la Caisse des dépôts et consignations et de l'État. Il résume ainsi l'émergence de ce nouveau concept : « La métropole lilloise, du fait notamment de son histoire industrielle, a de lourds héritages qui handicapent son fonctionnement social et urbain. Malgré des efforts de reconquête qualitative et de traitement social, les écarts s'agrandissent entre quartiers et toute une partie de la métropole dans le secteur de Roubaix-Tourcoing n'arrive guère à sortir de la spirale de la déqualification et du marquage social. Pour y remédier, une nouvelle ambition, de nouveaux objectifs, de nouvelles méthodes se dessinent qui sont identifiés



Friche en attente, Tourcoing

sous le terme de « ville renouvelée ». Il s'agit notamment, par un effort intense de qualification et de renouvellement de l'habitat et de l'aménagement urbain, par un redéploiement de fonctions urbaines et d'activités économiques, par un effort accru d'intégration et d'insertion, par un traitement systématique des éléments déficients de l'environnement, d'aboutir à une remise à niveau efficace et à un changement significatif d'image ». L'idée a été relayée au niveau de l'État avec la loi de 2000 dite loi SRU, Solidarité et Renouvellement urbain, qui prône un urbanisme de projets, un travail à différentes échelles et un partenariat renforcé des différents acteurs tant publics que privés. Dans la métropole lilloise, la « ville renouvelée » trouve son expression dans la définition des grands projets d'excellence inclus dans le schéma d'aménagement de 2002 : deux d'entre eux se focalisent dans des secteurs de friches industrielles à l'environnement économique et humain dégradé : le projet Euratechnologies dans le quartier des Bois-Blancs à Lille et le projet de l'Union à la jonction des communes industrielles de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos.

Euratechnologies et les Rives de la Haute Deûle : C'est un des projets les plus emblématiques de la régénération urbaine de la métropole. Basé sur la friche de l'usine textile de coton Leblan-Lafont qui arrête sa production en 1989, le projet prend appui sur les rives de la Deûle transformée en trame bleue et sur la revitalisation du quartier populaire des Bois-Blancs



Atrium Leblan-Lafont

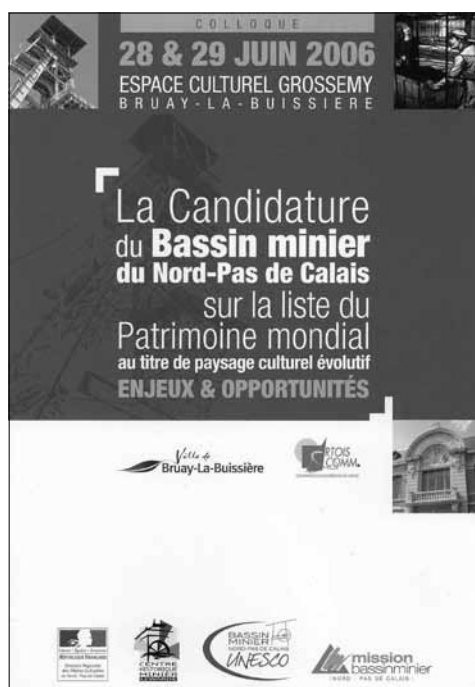
qui cumule usines désertées et habitat paupérisé. Le pôle d'excellence est dédié aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et les études sont confiées à la SORELI, société anonyme d'économie mixte de rénovation et de restauration de Lille. L'architecte Vincent Brossy est choisi pour la réhabilitation du vaisseau industriel, inauguré en 2009.

22 000 m² de bureaux en surfaces modulables accueillent les entreprises TIC, dont Microsoft. Un vaste atrium relie les deux anciens bâtiments, le tout conçu selon les normes HQE, haute qualité environnementale. Un jardin d'eau précède le bâtiment ainsi magnifié. De nouveaux espaces tertiaires et un établissement d'enseignement supérieur, pour près de 80 000 m² entourent le cœur du projet et un vrai quartier sur des bases écologiques de plus de 500 logements s'édifie sur les rives de la Deûle. L'opération a reçu le prix du label écoquartier en 2011.

La zone de l'Union couvre 80 hectares le long du canal de Roubaix récemment réaménagé en trame bleue. Située entre Tourcoing, Roubaix et Wattrelos, c'est une des poches caractéristiques de la « ville renouvelée ». Entre canal et voies ferrées, c'était le lieu idéal d'implantation des grandes industries : peignage de laine de La Tossée, manufacture de velours Vanoutryve mais aussi industrie brassicole avec la Grande Brasserie moderne devenue Terken. En plus des usines, des logements s'implantent jusqu'à former une urbanisation continue où la dominante

industrielle avec ses ateliers métallurgiques, ses fonderies, ses usines chimiques fait de ce site un pôle économique majeur jusqu'aux années 70. L'idée est alors de transformer le site en une vaste zone d'activités tertiaires autour du Centre Mercure inauguré en 1978. Mais il faut attendre 1992 pour que l'Union soit identifiée comme l'un des sept grands projets métropolitains et un des cinq pôles d'excellence. Une ZAC est créée et en 2008 l'agence Reichen et Robert, spécialiste de la reconversion des friches industrielles, est désignée comme urbaniste en chef. C'est aujourd'hui un des principaux projets de renouvellement urbain français, le premier écoquartier de la métropole lilloise. Le principe retenu est la mixité des usages et la densité urbaine, avec comme préalables, la dépollution des sols, la préservation du cycle de l'eau, l'organisation de déplacements doux. Trois filières d'excellence se partagent le terrain : la filière image s'installe sur les 4,5 hectares de l'ancienne usine Vanoutryve dont une partie a été conservée et réhabilitée, tandis que 20 000 m² de locaux neufs sont programmés pour former la Plaine Image à proximité du Studio national des arts contemporains du Fresnoy. La filière dédiée aux textiles du futur repose sur la création du Centre européen des textiles innovants, le CETI, ouvert en 2012, dans un bâtiment résolument contemporain qui

doit être accompagné de quelque 45 000 m² de surfaces neuves pour de nouvelles entreprises. La filière traditionnelle à Roubaix de la VAD, vente à distance, et de la distribution trouve un point d'appui en la transformation par le groupe Oxylane (ex-Décathlon) de l'usine Terken en bordure de canal, pour y installer son centre mondial Kipsta dédié à sa marque de sports collectifs. Mais l'Union c'est aussi un parc urbain de 5 hectares et des rues-jardins pour accueillir quelque 1400 logements et de 3 à 4000 habitants d'ici 2020. Services, commerces et équipements seront au rendez-vous pour faire de cette poche de friches un quartier dynamique et exemplaire.



Le bassin minier sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco

De quelques grands projets régionaux

Ces grands projets sur fond de crise structurelle de l'industrie ne sont pas l'apanage de la métropole et tout le territoire connaît des soubresauts et des espoirs de renouveau dans le temps forcément long de l'urbanisme. Le cas des friches portuaires de Dunkerque et de la lente maturation de leur reconversion illustre la difficulté, en temps de crise économique persistante, de mener à bien les ambitions de renouveau. Dans une logique de reconquête des waterfronts propre à tout le linéaire littoral de l'Europe du Nord-Ouest, Dunkerque met en place dès 1989 le projet Neptune pour la requalification de ses 180 hectares de friches portuaires à proximité immédiate du centre-ville. Il s'agit d'imaginer de nouveaux quartiers multifonctionnels entre les bassins et la mer et étendre ainsi le cœur de ville. Un master plan est confié à l'architecte anglais Richard Rogers pour assurer la cohérence de l'ensemble. Trois ponts sont construits pour désenclaver le site et l'ouvrir à la ville. Un premier quartier, la ZAC des Bassins, se met en place à partir de 1991 autour du pôle universitaire et du bâtiment de la communauté urbaine (CUD), dans le secteur Citadelle. Trois ports de plaisance occupent les anciens bassins industriels qui restent l'image dominante du secteur puisqu'ils couvrent à eux seuls 60 hectares. En 1995, le quartier du Grand Large est conçu par l'agence ANMA (Nicolas Michelin). Il s'organise autour d'un parc urbain d'un hectare et doit accueillir 3500 à 4000 habitants d'ici 2020. La volonté est d'organiser une mixité sociale, fonctionnelle et intergénérationnelle. En bout de site, face à la mer, la « Cathédrale », vaste entrepôt en béton, est conservée et doublée par les architectes suisses Herzog et De Meuron pour accueillir les collections du Fonds régional d'art contemporain, le FRAC, et contribuer ainsi à l'attractivité de l'ensemble.

On voit encore par cet exemple combien la notion de temps est primordiale dans la reconquête des friches. Les processus courent sur près d'un demi-siècle. On est loin de l'immédiateté rêvée dans les déclarations médiatiques.

Deux événements marquent l'année 2012 dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais : l'ouverture du Louvre-Lens et le classement du bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco en tant que paysage culturel évolutif. Ces deux démarches a priori antinomiques sont en faveur d'un changement d'image pour une région en crise et d'une requalification de son paysage issu de l'industrie.

Le Louvre-Lens est inauguré le 4 décembre 2012, jour de la Sainte-Barbe, patronne des mineurs. Par cet acte, hommage est rendu à ce qui fut : le monde de la mine est clos et la culture officielle reprend son



Le Grand Large à Dunkerque

ascendant sur un territoire qui s'est structuré dans l'autarcie d'une production économique et sociale particulière. Le projet émane d'en haut, de l'État et de son souci de déconcentration sinon de décentralisation. Le choix du Nord est ambigu : la région est une des mieux dotées en musées ; mais c'est aussi de là qu'émanent le plus de propositions de la part des villes. Boulogne-sur-Mer, Arras, Calais, Valenciennes, Lens font acte de candidature pour accueillir le Louvre dès le 25 novembre 2003. Chacune de ces villes rêve de l'effet Guggenheim de Bilbao comme solution à la crise. Plus modeste mais aussi très réussi, le musée de la Piscine à Roubaix, ouvert en 2002, a été déclencheur d'une nouvelle dynamique urbaine et d'une aura médiatique. Le 29 novembre 2004, Lens est choisi par le Premier ministre. La Région Nord-Pas-de-Calais se porte maître d'ouvrage et un concours d'architecture est lancé début 2005. Le site choisi est bien sur une friche industrielle. Il s'agit d'un terrain en triangle de 20 hectares au cœur de la ville de Lens. Le carreau de mine de la fosse n°9 des mines de Lens Théodore Barrois a permis l'extraction de la houille à partir du 1er octobre 1890. La fosse cessera d'extraire le charbon en 1960 et servira pour l'aération jusqu'en 1980, date à laquelle le puits est remblayé. Le chevalement est abattu en 1983 : la fosse 9 devient une friche industrielle. Les quelques bâtiments et ateliers restants sont détruits. La nature reprend ses droits et le site devient une poche de verdure entre cités minières et terrils. C'est là que va prendre place un projet expérimental, « un laboratoire pour le Louvre de demain ». L'équipe choisie

pour la conception du musée est l'agence japonaise SANAA, connue pour l'élégance et le raffinement de ses réalisations surtout muséales à travers le monde. Pas de nostalgie mais une affirmation discrète de la modernité et de l'innovation : 28 000 m² de bâtiments bas tout en longueur en matériaux diaphanes et translucides au milieu d'un parc très densément planté qui s'adapte à l'ensemble du site conçu par la paysagiste Catherine Mosbach. Le coût de l'opération est élevé : la répartition des financements illustre bien l'intérêt que chacun prend à innover en zone de crise. Si l'État est à l'initiative de cet ambitieux projet de décentralisation culturelle, il ne finance l'opération qu'à hauteur de 1%. La Région prend à sa charge près de 60% du total, marquant par là son attachement à un projet d'envergure qui doit changer radicalement la destination économique et l'attractivité de son territoire. À leur mesure, les collectivités locales s'engagent à 15% du coût et sont donc résolument partie prenante dans cette tentative de retournement d'image. Les 25% restants sont pris en charge par le FEDER, Fonds européen de développement des régions, dans une démarche plus que symbolique de solidarité avec les régions de tradition industrielle en conversion.

Reste à faire le lien entre cet ovni et la réalité de la structure minière héritée.

Or, cette structure est enfin reconnue comme valeur le 30 juin 2012. Grâce à la détermination d'élus locaux, de toute la société civile et des institutions du Nord-Pas-de-Calais, regroupés au sein de l'association BMU, Bassin minier Unesco, et un travail de sensibilisation et de préparation de quelque dix années, le bassin minier est classé au patrimoine mondial de l'Unesco en tant que paysage culturel évolutif. C'est la reconnaissance de la valeur universelle et exceptionnelle d'un paysage à la fois culturel, industriel et social. On met enfin un terme à l'éradication des friches comme préalable à un renouveau qui a été le mot d'ordre pendant des décennies sans que la relance économique ait été convaincante. Sur les 120 km de l'étendue du bassin minier, 109 sites sont inscrits sur un ensemble de 87 communes : 17 fosses, 21 chevalements, 51 terrils, 3 gares, 124 cités, 38 écoles, 26 édifices religieux, des salles des fêtes, 4000 ha de paysage... C'est le socle à partir duquel le territoire va prendre un nouvel essor. L'inscription conjointe de quatre sites en Wallonie permet le déclouonnement et l'ouverture européenne des nouvelles problématiques d'aménagement en respect de la mémoire et de la culture des lieux.

Le Nord-Pas-de-Calais avec ses 16742 sites recensés concentre 50% des friches industrielles françaises. L'effort de reconversion se situe autant au niveau de la reconquête du paysage et des espaces dégradés qu'au

niveau de la patrimonialisation des édifices industriels remarquables. Pour accéder à un développement durable du territoire et créer un cadre de vie digne des aspirations contemporaines de mixité et de fluidité, il importe de se référer à une culture commune. Une « culture industrielle » reconnue est un préalable à l'arrêt de la spirale des dégradations internes aux villes. C'est aussi le moyen de stopper la consommation d'espaces périphériques naturels ou agricoles pour se concentrer sur la densité des lieux de vie incluant les éléments de la nouvelle économie. Mieux vaut vivre dans un loft près des nouveaux lieux de travail accessibles par des espaces publics de qualité que dans un pavillon de banlieue lointaine

Herovering van de verlaten industrieterreinen in Nord-Pas-de-Calais

De openingsceremonie van de Olympische Spelen 2012 in Londen bracht een spectaculaire voorstelling van de industriële revolutie in de 19e eeuw en van de ingrijpende veranderingen die eruit voortvloeiden. De industriële wereld zou 200 jaar lang het landschap en de landinrichting in Noordwest-Europa diepgaand beïnvloeden.

De verschillende industriële installaties en technieken hebben de vorm van de stad, de architectuurtypologie en het landschap in de regio van Nord-Pas-de-Calais mede bepaald. De textielateliers en -fabrieken, hun arbeiders en kantoorpersoneel, maken een einde aan het traditionele thuiswerk, en doen de industriestad ontstaan, aanvankelijk binnen de muren, daarna met uitbreiding in de voorsteden. Dit type stad, rond die mono-activiteit, zal specifieke problemen stellen bij de herstructurering.

Kolenontginning doet een 120 km breed mijngebied ontstaan. Naast Valenciennes, Douai en Béthune komen er nieuwe agglomeraties:

sans lien avec la vie urbaine. Le temps des mutations est lent et long, mais le mouvement est maintenant engagé. La multiplicité des grands projets sur la base des lieux de l'ancienne industrie en est le témoignage. ■

Lens-Liévin, Hénin-Beaumont-Carvin, Denain-Anzin. Mijnwerkerswijken en tuinsteden palmen landbouwgrond in, kanalen en spoorwegen doorsnijden de bestaande verkeersassen. Thermische centrales en hoogovens, metaal-, glas- en papiernijverheid vestigen zich in de valleien. Suikercichorei-, conservenfabrieken, brouwerijen en silo's verrijzen in landelijke gebieden.

In de tweede helft van de 20e eeuw verhuist de staalindustrie naar de kust, in Boulogne en Duinkerke, waar de industriehaven in 1975 tienmaal de oppervlakte van de stad beslaat.

Deze verschillende industriesectoren hebben, al naar de vestigingsplaatsen, het regionaal territorium grondig gewijzigd. Aan de naoorlogse bloeiperiode (1945-1975) kwam echter een einde, dat de regio zeer traumatiseerde. De automobiellindustrie nam oude mijnterreinen in (Toyota in Valenciennes nog wél op waardevolle landbouwgrond), in Grevelingen (Gravelines) verrees een kerncentrale, in Tourcoing en Roubaix vervingen postorderbedrijven en aanverwante

nevenactiviteiten de textiel fabrieken.

Aan het begin van de jaren '80 bevindt de helft van de 20.000 ha verlaten industrieterreinen in Frankrijk zich in de regio Nord-Pas-de-Calais. Er worden oplossingen gezocht: volledig opruimen, vergroening voorbereiden, de (vervulde) gronden herwaarderen? De Europese Economische Gemeenschap staat een positieve benadering voor: een nieuwe stadscultuur die rekening houdt met de industriestad, en tegelijkertijd komt er meer belangstelling en aandacht voor industriële archeologie en erfgoed. Verlaten terreinen worden braaklanden: plaatsen of gebouwen die na een periode van niet-gebruik opnieuw kunnen worden benut.

Een colloquium over "Twee regio's in mutatie" (Noord-Rijn-Westfalen en Nord-Pas-de-Calais), in 1993 en het voorbeeld van "IBA Emscher Park" in het Duitse Ruhrgebied werken stimulerend. Verenigingen die opkomen voor het bewaren van industrieel erfgoed willen, via het woonmilieu, ontmoetingsplaatsen en specifieke vrijetijdsbesteding, oude solidariteitsnetwerken nieuw leven inblazen. Creatievelingen, geïnspireerd door de braakliggende industriegronden, verdiepen zich in de problematiek en vormen talloze ruimten om in experimentele en alternatieve cultuurfabrieken.

In de jaren '90 wil de postindustriële westerse beschaving beschikbare ruimten en verouderde en verpauperde gebouwen herinrichten en zo de stad een nieuwe impuls geven en de periferie vrijwaren. François-Xavier Roussel werkt voor de Rijselse metropool het concept "hernieuwde stad" uit: "(...) Een intense inspanning inzake kwalificatie en vernieuwing van het woonbestand en de stadsplanning, een toenemende integratie, een systematische

behandeling van de tekorten op milieuvlak moeten tot een doeltreffende verbetering en een duidelijk gewijzigd imago leiden." De "Solidarité et renouvellement urbain" (SUR)-wet van 2000 heeft belangrijke stadsregeneratieprojecten mogelijk helpen maken.

Eurotechnologies en de Boven-Deûle-oevers (Rives de la haute Deûle), een emblematisch complex voor informatie- en communicatietechnologie met dienstenruimten en een instelling van hoger onderwijs en 500 woongelegenheden, op de plaats van de voormalige textieffabriek Leblan-Lafont en de volkswijk "Bois-Blancs", kreeg in 2011 het label "ecowijk". De "Union"-zone langs het kanaal van Roubaix tussen Tourcoing, Roubaix en Wattrelos, waar decennialang textieffabrieken, brouwerijen, metallurgieverwerkende ateliers, gieterijen, chemische bedrijven voor tewerkstelling zorgden, wordt via een imposant ZAC-project de eerste ecowijk van de Rijselse metropool.

Buiten de metropool worden ook elders in de regio belangrijke vernieuwingsprojecten op gang gebracht. Ter herovering van de waterkant loopt sinds 1989 het Neptunus-project in Duinkerke: 180 ha verlaten haven terreinen in de onmiddellijke nabijheid van het centrum bieden, mede dankzij drie nieuwe bruggen, plaats voor nieuwe multifunctionele wijken tussen de dokken en de zee. Drie oude industriedokken worden jachthavens. In de wijk "Grand Large" komt een stadspark voor 4000 bewoners, waarbij sterk wordt ingezet op een vermenging van verschillende sociale groepen en generaties. De voormalige stapelplaats "la Cathédrale" zal onderdak bieden aan de collecties van het "Fonds régional d'art contemporain" (FRAC). Dat vergt allemaal veel tijd.

Voor het mijngebied wordt 2013 een bijzonder jaar. Op 4 december 2012 werd

het “Louvre-Lens”-museum ingehuldigd. Dat wordt door de Franse staat gelanceerd, na het bescheidener museum “La Piscine” in Roubaix (2002), in het kader van zijn deconcentratie- en decentralisatiefilosofie. Op het sinds 1960 verlaten industrieterrein van mijnschacht nr 9 Théodore Barrois, bijna in het centrum van Lens, werd een nieuw museum opgericht. De hele mijnstreek zelf werd op 30 juni 2012 door de Unesco als evolutief landschap op de lijst van het werelderfgoed ingeschreven. Dat houdt de erkenning in van de uitzonderlijke en universele waarde van een cultureel, industrieel én sociaal landschap. 109 sites - mijnschachten, schachttorens, steenberg, stations, cités, scholen, kerken, feestzalen, landschappen... - in 87 gemeenten, gespreid over 120 km zullen, samen met 4 sites in Wallonië, in Europese ontwikkelingsplannen op een totaal nieuwe manier worden benaderd, met eerbied voor het geheugen en de cultuur van die “plaatsen van herinnering”.

Met 16.742 sites vertegenwoordigt de Nord-Pas-de-Calais-regio 50% van het industrieel landschap in Frankrijk. Erkenning als “industriële cultuur” is nodig om de verloedering van de binnensteden tegen te gaan én perifere natuur- of landbouwzones te vrijwaren. Dat vergt allemaal tijd, maar de aanzet is nu gegeven. De veelheid aan belangrijke projecten hierbij getuigt van de wil om de organische leefruimten beter op de nieuwe economie af te stemmen. ■

—Samenvatting door Willy Devos





Lofts in Tourcoing